

DES COURS D'ÉCOLE PLUS VIVANTES POUR MIEUX GRANDIR



Face aux défis climatiques, sociaux et éducatifs, les espaces publics sont appelés à évoluer. Les cours d'école, longtemps conçues comme de simples surfaces fonctionnelles, s'imposent aujourd'hui comme des leviers concrets de transition écologique et de cohésion territoriale. À Courtelary, Sonvilier, La Neuveville, Tramelan, Saint-Imier ou encore Val-de-Ruz, le Parc Chasseral développe ou a mené une approche structurée et participative pour accompagner les communes et les écoles dans la création de cours d'école vivantes, adaptées aux usages actuels et aux enjeux de demain.

Les cours d'école constituent des espaces publics stratégiques, au croisement de plusieurs politiques publiques: éducation, santé, climat, biodiversité et vivre-ensemble. Des démarches politiques récentes, notamment dans les cantons de Berne et de Neuchâtel, soulignent la nécessité d'adapter ces lieux aux nouvelles réalités: augmentation des températures, évolution des usages, exigences accrues en matière d'inclusion et de qualité de vie.

Elèves, corps enseignant et concierges sont parties prenantes de la démarche participative, de l'enquête de terrain auprès des usagers, à la recherche d'idées d'aménagements, jusqu'à la réalisation des travaux

Repenser ces espaces permet également de renforcer le lien entre l'école et son environnement local. En dehors du temps scolaire, la cour peut devenir un lieu de rencontre pour le quartier ou le village, contribuant à l'attractivité et à la vitalité des centres locaux.

DES AMÉNAGEMENTS AUX PROFITS MULTIPLES

Le verdissement des cours d'école répond à des objectifs clairement identifiés. Désimperméabiliser les sols et introduire de la végétation permet de réduire significativement les îlots de chaleur, d'améliorer la qualité de l'air et de renforcer la résilience face aux épisodes climatiques extrêmes. Ces aménagements génèrent également des bénéfices mesurables sur le climat scolaire: réduction du bruit, apaisement des interactions, amélioration de la concentration et du bien-être des élèves. Des espaces diversifiés favorisent également

le développement moteur, la créativité et un partage plus équilibré de l'espace, contribuant à une plus grande mixité et à l'égalité des usages.

Les éléments naturels – potagers, arbres, zones végétalisées – deviennent des supports pédagogiques concrets, ancrant les enjeux de durabilité dans le quotidien des enfants. Ces cours d'école évoluent ainsi vers de véritables «oasis» durables et multifonctionnelles. Enfin, élément non négligeable, les aménagements envisagés génèrent des engagements pour les entreprises locales. Architectes, architectes paysagistes et paysagistes sont notamment à pied d'œuvre, avec des investissements en provenance, dans le cas de soutiens par des associations, des fondations ou du Canton, de l'extérieur de la région.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE, GAGE DE PÉRENNITÉ

Dans ce contexte, le Parc Chasseral intervient comme acteur de coordination et de mise en réseau. En engageant une démarche participative impliquant les usagers – les élèves mais aussi les équipes éducatives et techniques, les autorités politiques et les professionnels de l'aménagement – il favorise l'appropriation des aménagements, limite les risques d'erreurs de conception et facilite la gestion à long terme. Des outils adaptés (séances de réflexion, visites de terrain, ateliers avec des professionnels, animations pédagogiques et formations) accompagnent le processus, de l'analyse initiale à l'utilisation de la cour réaménagée, jusqu'à son entretien à long terme. Cette logique collaborative constitue un facteur clé de réussite et de pérennité, en phase avec les principes d'une gouvernance locale moderne et responsable. Les résultats de ces différents ateliers sont une base solide qui permet ensuite à des équipes professionnelles de développer un projet reflétant les besoins et les usages.

Contact

Aline Brüngger, responsable des projets «Sensibilisation et participation - Éducation au développement durable»
aline.bruengger@parcchasseral.ch, +41 (0)32 942 39 50

LA DÉMARCHE «COUR D'ÉCOLE VIVANTE»

Le Parc Chasseral accompagne les communes dans la transformation de leurs cours d'école, selon une démarche structurée et participative. Ce processus requiert du temps: environ six mois sont nécessaires entre les premiers contacts et la traduction en plan des résultats. Tout commence par une analyse de la cour existante: usages, contraintes et attentes sont identifiés sur le terrain. Des pistes d'aménagement sont ensuite élaborées collectivement avec les élèves et le corps enseignant, puis affinées avec des professionnels. Le Parc soutient aussi les communes dans les démarches administratives et la planification des travaux. L'accompagnement se poursuit pendant les travaux et après la réalisation, afin de favoriser une appropriation durable des nouveaux espaces et une réelle plus-value pour le territoire.

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

Depuis 2021, le Parc régional Chasseral accompagne ou a déjà accompagné plusieurs communes et écoles dans ces aménagements. À La Neuveville, Sonvilier ou Courtelary par exemple, il a notamment coordonné les différents acteurs – l'école dans son ensemble, les autorités politiques, les associations locales et régionales, les professionnels – pour aboutir à des espaces verts mieux adaptés pour accueillir les élèves, notamment par temps de grande chaleur. Plusieurs projets sont en cours à Lignières, Tramelan, Saint-Imier et dans le Val-de-Ruz, alors qu'un accompagnement a aussi été apporté par le Parc à Orvin et Coffrane.



À Courtelary, un espace dévolu à l'enseignement en plein air a vu le jour en 2023 à l'arrière du bâtiment scolaire, avec l'aide du Parc Chasseral